

MF Conviction

> Le support MF Conviction⁽¹⁾ est disponible jusqu'au 06/02/2012⁽²⁾ sur votre/vos contrats MONFINANCIER LIBERTE VIE – MONFINANCIER LIBERTE CAPITALISATION⁽³⁾

Préalablement à la conclusion de toute transaction, le souscripteur souhaitant investir dans le support MF Conviction est invité à procéder à sa propre évaluation des risques liés à l'investissement dans ce support et à décider de l'adéquation de l'investissement à son profil de risque accepté/rentabilité attendue. Il est aussi rappelé qu'il est recommandé de n'investir dans ce support que si le souscripteur a l'intention de le conserver jusqu'à l'échéance prévue.

> Caractéristiques techniques et financières principales du support MF Conviction⁽⁴⁾

- **Dénomination** : MF Conviction
- **Forme Juridique** : Obligation, à capital garanti à l'échéance (« Le titre »)
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR0011153519
- **Emetteur** : Natixis S.A (Moody's Aa3, Standard & Poor's A+)
- **Agent de Calcul** : CACEIS Bank Luxembourg
- **Montage financier (structuration)** : Derivatives Capital
- **Place de Cotation** : Luxembourg
- **Valorisation** : Quotidienne
- **Montant Nominal total de l'Emission** : 1 000 000 euros
- **Prix d'Emission** : 100%
- **Date d'Emission** : 29 février 2012
- **Valeur Nominale** : 1 Titre = 1 000 euros
- **Sous-jacent** : Panier de référence composé de 36 actions cotées sur Euronext Paris (voir annexe 1). En cas d'évènement extraordinaire (faillite ou nationalisation d'une société, fusion, scission ou offre publique, radiation, transfert de marché de cotation...), le panier peut être modifié et/ou le prix final d'une action peut être définitivement fixé avant la date d'évaluation finale, à la discrétion de l'Agent de Calcul. Ces modalités d'ajustement/de substitution ainsi que la liste des évènements extraordinaires figurent dans le prospectus en date du 05/12/2011 relatif à l'émission du support au paragraphe 5.3, téléchargeable sur le site www.monfinancier.com. ACMN VIE informera par courrier les souscripteurs de toute modification affectant la composition du panier et/ou les modalités de remboursement.
- **Date de détermination initiale du cours de chaque Action du Panier de Référence** : 15 février 2012
- **Date de détermination finale du cours de chaque Action du Panier de Référence** : 15 février 2018
- **Montant de remboursement à l'échéance** : le montant remboursé sera égal à la valeur nominale augmentée, le cas échéant, de 80% de la performance moyenne du panier.
- **Date d'échéance** : 1^{er} mars 2018
- **Date de Remboursement** : 1^{er} mars 2018
- **Durée de détention recommandée** : 6 ans
- **Droit Applicable** : Droit français
- **Garantie en Capital** : Oui, à la condition de rester investi sur le support jusqu'à l'échéance prévue.
- **Règlement / Livraison** : Euroclear France
- **Commissions de Souscription / Rachat** : Néant

Autres caractéristiques principales, vous reporter à la page 3 de la présente note d'information.

Pendant la période de commercialisation, les sommes à destination du support MF Conviction seront investies sur un fonds en euros temporaire « MF Conviction – Fonds en euros d'attente » qui offrira un taux de rendement annuel de 1 % net de frais de gestion et avant prélèvement sociaux et fiscaux. Ce fonds ne donnera pas lieu au versement d'une participation aux bénéfices. A compter de l'investissement et jusqu'à la date d'échéance, le capital sera investi sur le support MF Conviction. A la date de remboursement, le capital détenu sur MF Conviction sera automatiquement et gratuitement arbitré vers le fonds en euros Internet Opportunités.

(1) : MF Conviction est un support représentatif d'une unité de compte référencée sur les contrats MonFinancier Liberté Vie et MonFinancier Liberté Capitalisation (ci-après « le support »)

(2) : L'offre relative à l'unité de compte MF Conviction est limitée en montant et dans le temps. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de MF Conviction peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date du 06/02/2012

(3) : MonFinancier Liberté Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie et MonFinancier Liberté Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats en euros et en unités de compte, souscrits auprès d'ACMN VIE, Société anonyme d'assurance sur la vie régie par le Code des assurances au capital de 218 025 000 Euros. Ils sont présentés par MonFinancier, 4 rue Beaumanoir 35000 Rennes, en sa qualité de courtier en assurances (immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 031 613). L'offre est accessible dans le cadre du versement initial, du versement exceptionnel et de l'arbitrage individuel.

(4) : Ces caractéristiques techniques et financières principales ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être lues conjointement avec le Prospectus du 05/12/2011 relatif à l'Emission du support MF Conviction, disponible sur le site Internet MonFinancier.com, le prospectus de base en date du 17 décembre 2010 et ses suppléments des 25 février 2011, 14 avril 2011, 5 mai 2011, 27 juin 2011, 08 août 2011 et 12 septembre 2011 établis par l'Emetteur disponibles sur le site internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site internet dédié de Natixis <http://www.equitysolutions.natixis.fr> dans la section Documentation juridique / EMTN / 2011, qui en détaillent l'ensemble des caractéristiques. En cas d'incohérence entre les caractéristiques techniques et financières principales de la présente note et le Prospectus relatif à l'Emission du support MF Conviction, ce dernier prévaudra.



Remboursement à l'échéance

Le remboursement final par Titre, payable à la Date de Remboursement sera calculé par l'Agent de calcul comme suit :

$$\text{Valeur Nominale} \times (100\% + 80\% \times \text{Max}(0 ; \text{Performance}^f))$$

$$\text{Avec Performance}^f = \frac{1}{36} \times \left(\sum_{i=1}^{36} \frac{\text{Action}_i^f}{\text{Action}_i^0} - 1 \right)$$

Où Action_i^0 désigne le cours de clôture de l'Action « i » (avec $i=1 \dots 36$) à la Date d'évaluation Initiale.

Action_i^f désigne le cours de clôture de l'Action « i » (avec $i=1 \dots 36$) à la Date d'évaluation Finale.

Si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

Si la performance du panier de référence depuis l'origine est inférieure à son niveau initial à la date d'évaluation finale, le souscripteur reçoit l'intégralité de son capital investi.

Exemples

1/ Si la performance moyenne du panier entre le 15/02/2012 (date d'évaluation initiale) et le 15/02/2018 (date d'évaluation finale) est égale à 12%, alors le souscripteur recevra à la date de paiement un montant égal à 109,6% de la valeur nominale :
[100+ (80%*12%)]

2/ Si le panier enregistre une baisse de 15% entre le 15/02/2012 (date d'évaluation initiale) et le 15/02/2018 (date d'évaluation finale), le souscripteur récupèrera le capital investi.

Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation, hors faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur, pour un investissement pendant la période de commercialisation.

Important :

- La garantie du capital à l'échéance ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 06/02/2012, et conservant l'instrument financier jusqu'à l'échéance. En cas de sortie du support avant l'échéance (par suite de rachat, d'arbitrage ou de décès prématuré de l'assuré), celle-ci se fera aux conditions de marché alors en vigueur.
- L'attention du souscripteur est attirée sur l'existence éventuelle, lors de l'entrée sur le support MF Conviction, d'opérations programmées qui pourraient aboutir, à la prochaine échéance de l'opération, à un désinvestissement de ce support (rachat partiel programmé, options d'arbitrages automatiques notamment). Le souscripteur est invité à vérifier si de telles opérations existent au moment de l'investissement sur le support et, le cas échéant, à modifier ces opérations programmées, afin que celles-ci n'impactent pas le support et ne remettent pas en cause la garantie de capital à l'échéance.
- La valorisation du support MF Conviction en cours de vie du support dépend de paramètres financiers complexes ; elle peut donc évoluer indépendamment de la performance des actions composant le panier, connaître de fortes fluctuations. Elle peut être inférieure à l'investissement initial.
- Le souscripteur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).



Autres caractéristiques principales

Objectif de gestion

Avec MF Conviction, le souscripteur s'expose à l'évolution d'une sélection* de 36 actions issues de l'indice CAC 40® (composition arrêtée au 16/11/2011)***. Cette sélection est composée de l'ensemble des valeurs de l'indice CAC 40® à l'exclusion des actions des secteurs financier et de l'assurance. Le montant de remboursement du produit est conditionné à l'évolution des performances des actions qui composent la sélection, calculées par rapport au Prix Initial de chacune, dividendes non réinvestis, et à l'absence de défaut de l'émetteur des titres.

Stratégie d'investissement

- A l'échéance des 6 ans, le souscripteur récupère l'intégralité de son capital initial quelle que soit la performance des actions qui composent la sélection
- A l'échéance des 6 ans, le souscripteur récupère l'intégralité de son capital initial plus 80 % de la moyenne positive des performances des actions qui composent la sélection, calculées par rapport au Prix Initial de chacune**.
- Pour bénéficier d'une protection du capital à l'échéance, le souscripteur accepte de limiter ses gains à 80 % de la hausse de la sélection d'actions.

Profil de risque

1. Risque découlant de la nature des Notes

Le souscripteur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur des titres (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur des titres (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

En cours de vie du produit, le support MF Conviction est cessible à tout moment au niveau de la Valeur liquidative. Cette dernière peut évoluer indépendamment de chaque action composant la sélection et connaître de fortes fluctuations en particulier avant la Date d'échéance si leur prix final est proche de leur prix initial respectif.

Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours de la volatilité de chaque action composant la sélection, des taux d'intérêts et des conditions de refinancement de l'émetteur des titres.

Il est nécessaire pour le souscripteur de pouvoir conserver ce produit sur la durée maximale possible, en cas de sortie anticipée (par suite d'arbitrage, de rachat, ou de décès prématuré de l'assuré), le souscripteur peut subir un risque de perte en capital.

2. Risque de marché et risques liés aux spécificités de la stratégie d'investissement

Risque de contrepartie : le souscripteur est exposé au risque de faillite et de défaut de paiement de l'Emetteur Natixis S.A.

Risque lié aux marchés actions et indices : le mécanisme de remboursement des Titres est lié à l'évolution d'une sélection de 36 Actions cotées à la Bourse de Paris et donc à l'évolution des marchés actions.

Risque lié aux marchés de taux : avant la Date de Maturité, une hausse des taux d'intérêt de maturité égale à la durée de vie restante des Titres, provoquera une baisse de leur valeur.

Profil type de l'investisseur : MF Conviction est une alternative à un placement risqué de type action et ne convient pas à tous types d'investisseur.

Informations sur les frais : Des commissions (incluses dans la structure) ont été payées au titre de cette transaction. Elles couvrent des frais de commissions de distribution et/ou de structuration et sont d'un montant maximum annuel égal à 0.80% du Montant de l'Emission.

* Voir annexe 1 en page 6

** Hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables

*** Toute modification de la composition de l'indice CAC 40, (hormis celle faisant suite à l'un des événements extraordinaires tels que prévus dans le prospectus du 05/12/2011 relatif à l'émission du support MF Conviction au paragraphe 5.3) intervenant après la date du 16/11/2011 n'aura aucun impact sur les valeurs composant la sélection.



Je soussigné(e).....

Reconnais :

- avoir reçu et pris connaissance de la présente note d'information relative au support MF Conviction,
- avoir reçu et pris connaissance de la documentation commerciale afférente à ce même support qui m'a été remise par MonFinancier,
- avoir pris connaissance du prospectus de base en date du 17 décembre 2010 et ses suppléments des 25 février 2011, 14 avril 2011, 5 mai 2011, 27 juin 2011, 08 août 2011 et 12 septembre 2011 établis par l'Emetteur disponibles sur le site internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site internet dédié de Natixis <http://www.equitysolutions.natixis.fr> dans la section Documentation juridique / EMTN / 2011
- avoir pris connaissance du prospectus du 05/12/2011 relatif à l'émission du support MF Conviction disponible sur le site internet www.monfinancier.com
- **avoir pleinement conscience des risques inhérents à la nature du support en unités de compte dans lequel j'investis. Au même titre qu'un placement risqué de type « actions », je suis susceptible de subir une perte en capital en cas de sortie avant l'échéance (par suite de rachat, d'arbitrage ou de décès prématuré de l'assuré).**

Nom du contrat :

.....

N° (le cas échéant) :

.....

Je reconnais également avoir choisi le support MF Conviction après évaluation des risques encourus et évaluation de mon profil d'investisseur notamment en matière de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

Je reconnais également avoir été informé(e) des conditions de performance attachées au support MF Conviction.

Date et Signature du souscripteur précédée de la mention « Lu et approuvé »



Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après à l'aide des documents vous ayant été remis. Ce questionnaire est une pièce nécessaire à la complétude de votre dossier.
En cas de difficulté ou pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter MonFinancier au 0800.113.133

1. Le support MF Conviction bénéficie d'une garantie de capital à l'échéance :

VRAI **FAUX**

2. A l'échéance, je récupérerai le capital investi + la totalité de la performance moyenne du panier :

VRAI **FAUX**

3. En cas d'événement extraordinaire (fusion, faillite...) affectant une ou plusieurs actions du panier, l'Agent de Calcul peut être amené à modifier la composition du panier :

VRAI **FAUX**

4. La modification de la composition de l'indice CAC 40®, non liée à la survenance d'un événement extraordinaire tel que prévu dans le prospectus du 05/12/2011 relatif à l'émission du produit MF Conviction, n'a pas d'impact sur le panier de référence :

VRAI **FAUX**

5. Le support MF Conviction me permet de toucher chaque année un coupon :

VRAI **FAUX**

6. La faillite ou le défaut de paiement de l'émetteur Natixis S.A peut remettre en cause la protection du capital à l'échéance :

VRAI **FAUX**

7. En cas de sortie anticipée du support MF Conviction (suite à un rachat, un arbitrage ou au décès de l'assuré avant l'échéance du support), je peux subir (ou les bénéficiaires désignés en cas de décès de l'assuré) une perte en capital :

VRAI **FAUX**

Il est rappelé que le remboursement du support MF Conviction à l'échéance est réalisé sur le fonds en euros Internet Opportunités du contrat MonFinancier Liberté Vie ou MonFinancier Liberté Capitalisation. Le cas échéant, les montants et taux de rendement sont indiqués hors frais et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au contrat d'assurance ou de capitalisation, et hors faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur, pour un investissement pendant la période de commercialisation. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

Nom et Signature du souscripteur



Société anonyme d'assurance sur la vie au capital de 218 025 000 €
Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : 173 Bd Haussmann - 75008 PARIS
SIREN 412 257 420 RCS PARIS



Annexe 1 : Composition de la sélection

Remarques:

L'ajout/ ou la suppression de valeurs dans l'indice CAC 40®, non liés à la survenance d'un évènement extraordinaire tel que prévu dans le prospectus du 05/12/2011 relatif à l'émission du support MF Conviction, n'impacte pas la sélection ci-dessous.

Les dividendes versés par les actions composant la sélection ne sont pas pris en compte dans le calcul du remboursement à échéance.

Actions / Sociétés	Code ISIN	Secteurs
Accor SA	FR0000120404	Immobilier
Air Liquide SA	FR0000120073	Chimie
Alcatel-Lucent/France	FR0000130007	Technologie
Alstom SA	FR0010220475	Biens et services industriels
ArcelorMittal	LU0323134006	Matières premières
Bouygues SA	FR0000120503	Bâtiment et matériaux de construction
Cap Gemini SA	FR0000125338	Technologie
Carrefour SA	FR0000120172	Distribution
Compagnie de Saint-Gobain	FR0000125007	Bâtiment et matériaux de construction
Danone	FR0000120644	Agroalimentaire et boissons
EADS	NL0000235190	Biens et services industriels
EDF SA	FR0010242511	Services aux collectivités
Essilor Intl	FR0000121667	Santé
France Télécom SA	FR0000133308	Télécommunications
GDF Suez	FR0010208488	Services aux collectivités
L'Oréal SA	FR0000120321	Articles personnel
Lafarge SA	FR0000120537	Bâtiment et matériaux de construction
Michelin-B	FR0000121261	Automobiles et équipementiers
Moët Hennessy Louis Vuitton SA	FR0000121014	Articles personnel
Pernod-Ricard SA	FR0000120693	Agroalimentaire et boissons
Peugeot SA	FR0000121501	Automobiles et équipementiers
PPR	FR0000121485	Distribution
Publicis Groupe SA	FR0000130577	Média
Renault SA	FR0000131906	Automobiles et équipementiers
Safran SA	FR0000073272	Biens et services industriels
Sanofi-Aventis SA	FR0000120578	Santé
Schneider Electric SA	FR0000121972	Biens et services industriels
STMicroelectronics NV	NL0000226223	Technologie
Suez Environnement Co	FR0010613471	Services aux collectivités
Technip SA	FR0000131708	Pétrole et gaz
Total SA	FR0000120271	Pétrole et gaz
Unibail-Rodamco SE	FR0000124711	Immobilier
Vallourec SA	FR0000120354	Biens et services industriels
Veolia Environnement SA	FR0000124141	Services aux collectivités
Vinci SA	FR0000125486	Bâtiment et matériaux de construction
Vivendi SA	FR0000127771	Média

